

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'ESCHES

Place de l'Hôtel de Ville – BP 10110 – 60542 CHAMBLY Cedex

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 095-249500489-20251208-2025_067-DE

Berger
Levrault

Chamby, le 27 octobre 2025

A l'attention de Madame Catherine BORGNE
Présidente de la communauté de communes
du Haut Val d'Oise

Votre correspondant : Emmanuel DARCISAC
Tél. 01 39 37 29 75 / 07 88 79 97 62
emmanuel.darcissac@ville-chamby.fr

Madame la Présidente,

Le SIBE a engagé l'actualisation de ses statuts. Ces nouveaux statuts nous ont été notifiés par un arrêté conjoint des préfets de l'Oise et du Val d'Oise, en date du 9 septembre 2025.

Ces statuts, à l'article 8-1 relatif à la composition du comité syndical, prévoient que ce dernier est désormais composé de 40 délégués titulaires, dont 2 sont désignés par la communauté de communes du Haut Val d'Oise. Il n'est plus prévu de suppléant.

Aussi, je vous remercie de me communiquer les 2 délégués titulaires désignés par votre intercommunalité, afin que nous puissions installer ces nouveaux membres et les organes du syndicat mixte du bassin de l'Esches (SMBE) à compter du 1^{er} janvier 2026.

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

David LAZARUS



Président du SIBE
Maire de Chamby